

Les oreilles en plongée

A 80 %, les accidents ou incidents de plongée concernent les oreilles [5]. De ce fait, il nous semble important de les décrire, afin d'induire un comportement adapté.

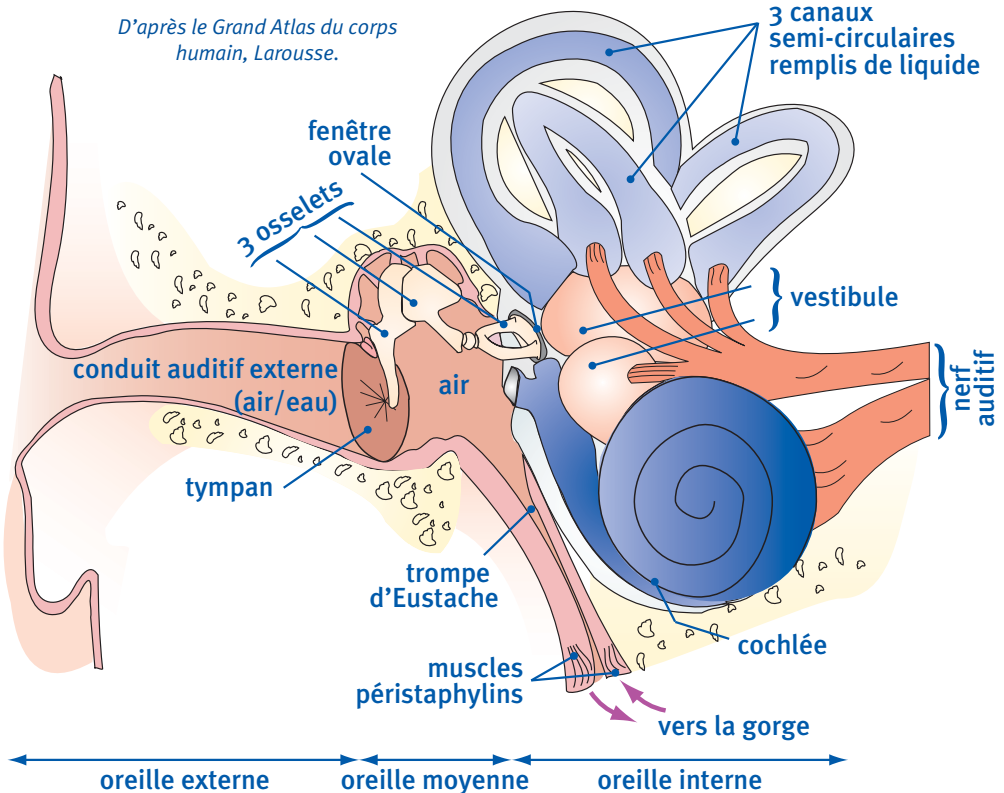
Description

Une oreille se compose de trois grandes parties :

- **L'oreille externe** avec le **pavillon** et le conduit auditif qui mène à la paroi extérieure du tympan. Ce conduit est en communication avec le milieu ambiant : air en surface, eau en immersion.
- **L'oreille moyenne**, ou caisse tympanique, contient trois osselets (**marteau, enclume, étrier**) maintenus par des **ligaments**. Elle communique avec le pharynx (arrière nez) par l'intermédiaire de la **trompe d'Eustache**, conduit généralement fermé

qui s'ouvre spontanément toutes les 2 ou 3 minutes [6] et lors de la déglutition, en faisant intervenir les muscles **péristaphylins**. Le rôle essentiel de ce canal de communication est d'assurer la ventilation et l'équilibre des pressions dans l'oreille moyenne.

- **L'oreille interne** est un labyrinthe rempli de liquide. Elle contient :
 - la cochlée, organe de l'audition ;
 - le vestibule et les canaux semi-circulaires, organes jouant un rôle dans l'équilibre.



C1
C2
C3
C4
C5
C6